

Les brèves des Gardons

Établissement Public Territorial de Bassin Gardons

ces rivières qui nous relient

Une communication toute neuve pour l'EPTB Gardons !

L'EPTB Gardons agit au quotidien pour une gestion équilibrée de l'eau sur notre bassin versant. Depuis plusieurs années, nous publions, à l'automne, « Le Journal des Gardons » destiné à tous les élus, acteurs de l'eau et habitants du territoire.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous proposer le numéro 1 des « Brèves des Gardons » : un nouveau bulletin qui paraîtra chaque printemps pour relayer le Journal et vous délivrer une information plus régulière sur toutes les actions menées avec nos partenaires, pour l'intérêt général.

Cet outil s'inscrit dans une démarche globale de rénovation de toute notre communication : une nouvelle identité visuelle, l'ouverture d'une page Facebook et une stratégie globale pour sensibiliser les publics aux enjeux de la gestion de l'eau sur notre bassin versant.

L'EPTB Gardons

Une gestion solidaire et durable de l'eau

Le bassin versant des Gardons s'étend sur plus de 2000 km², des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à Comps et la plaine d'Araron où il rejoint le Rhône.

L'EPTB Gardons (Établissement Public Territorial de Bassin) est l'organisme public en charge de la gestion de l'eau sur ce territoire. Ancré dans un vaste réseau de partenaires, il regroupe 160 communes au travers de 8 intercommunalités et anime la Commission Locale de l'Eau (CLE des Gardons). Il a pour principales missions la prévention des inondations, la gestion de la ressource en eau et la préservation des milieux aquatiques.



Nouveau logo, nouvelle signature

Ces rivières qui nous relient

Cévennes, Piémont, Gardonnenque, Gorges du Gardon, Uzège, Bas Gardon... notre bassin versant regroupe des territoires diversifiés **tous drainés par le Gardon et ses affluents**. Des rivières qui nous relient « naturellement » autour de questions majeures impliquant notre solidarité : le risque inondation, les sécheresses, la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau...

Entretien des rivières

Automne et hiver : les meilleures périodes pour entretenir la végétation

Sur notre territoire méditerranéen, l'entretien des cours d'eau est important car il permet de réduire le risque inondation, de stabiliser les berges et de préserver la biodiversité. Il permet aussi, notamment dans les secteurs agricoles et péri-urbains, de prévenir les coupes à blancs, limiter les espèces invasives, et sélectionner une diversité d'espèces végétales et de classes d'âge.

La renaturation (ensemencements, plantations, plants maintenus en place...) est également essentielle : les jeunes pousses que nous favorisons aujourd'hui sont les arbres qui bénéficieront à nos enfants demain !

Les cours d'eau sont des milieux vivants sur lesquels il convient de prendre des précautions avant d'intervenir.

Ainsi, l'automne-hiver est la meilleure période pour :

- **entretenir la ripisylve** (végétation des bords de cours d'eau),
- **débroussailler pour prévenir le risque incendie** (obligations légales ou OLD des habitants).

En effet, le printemps et l'été sont des périodes de reproduction active des principales espèces qui vivent dans la végétation. L'EPTB concentre donc ses travaux les plus impactants en dehors de ces périodes.

Pour intervenir, non plus sur les rives mais dans les cours d'eau à forte valeur patrimoniale, la période optimum de travaux est inversée : afin de bénéficier des basses eaux et ne pas perturber la reproduction de certains poissons.



La ripisylve, végétation naturelle des berges des cours d'eau

L'équipe verte de l'EPTB

- 6 agents sur le terrain au quotidien
- 25 km de cours d'eau restaurés / an
- + de 100 km surveillés et entretenus chaque année

En complément du travail d'entreprises prestataires et de 3,5 agents mis à disposition (Alès Agglo et Galeizon)



Septembre 2022 : l'équipe verte en action !

Le saviez-vous ?

Du SMAGE des Gardons à l'EPTB Gardons : 5 ans déjà !

En 2018, notre établissement public est devenu EPTB Gardons. Ce changement de nom s'est accompagné d'un élargissement du champ de ses compétences (GEMAPI) et d'un agrandissement de son territoire d'actions.



Réduction du risque inondation

Plan de relocalisation sur le bassin versant du Grabieux

C'est le soulagement pour les premiers habitants de la zone inondable du Grabieux à Alès : ils ne connaîtront plus l'angoisse des pluies automnales !

Une opération de relocalisation des habitations les plus exposées au risque inondation est en cours le long de cet affluent du Gardon.

L'EPTB Gardons mène ce projet avec un financement de 50% de la part de la communauté d'Alès Agglomération et une subvention de 50% (ou 100% en fonction des dossiers) de la part de l'État.



Des propriétaires soulagés d'être relogés hors de la zone inondable

 **23** logements relocalisés hors zone inondable

Suivi de la ressource

Une travail de l'ombre, des données-clés

La période actuelle d'étiage précoce nous rappelle combien il est indispensable de suivre l'état de la ressource en eau. L'EPTB Gardons y participe activement avec :

- **11 stations piézométriques** (mesures de la hauteur d'eau dans les nappes) réparties sur deux grandes nappes d'eaux souterraines ;
- **6 stations hydrométriques** (mesures de débit sur les cours d'eau) ; celles-ci sont suivies généralement uniquement pour les basses eaux : sur les Gardons de Saint Jean, de Mialet et d'Alès, le Gardon aval et la Salindrenque.

Biodiversité

Comptage annuel d'une espèce à protéger

L'Alose Feinte vit en Méditerranée et vient se reproduire dans nos cours d'eau entre avril et juin. Ce poisson migrateur adopte alors un comportement caractéristique : il frappe l'eau avec sa nageoire caudale (on parle de « bull »), ce qui facilite son comptage et l'estimation de sa population.



L'aloise feinte de Méditerranée

L'état de la ressource en eau

Sécheresse hivernale : quel bilan sur notre bassin versant ?

Fin avril, notre bassin est dans une situation très tendue. Après une sécheresse très forte durant l'été 2022 mais des pluies proches de la normale fin 2022, le début d'année est marqué par des quantités de pluie très faibles. Plusieurs cours d'eau ou nappes d'eaux souterraines sont à des niveaux très bas, dans les plus faibles valeurs connues pour la même époque de l'année.



Mesure du débit d'un cours d'eau

Patrimoine hydraulique : un inventaire participatif est en cours en Cévennes. Pour en savoir plus, c'est ici : <https://tinyurl.com/patrihydrau>

Galeizon, rivière sauvage : deux carcasses de voitures échouées dans le cours d'eau lors des crues de 2002 ont été hélitreuillées le 23 mai

Digues et barrages : les ouvrages gérés par l'EPTB Gardons ont été classés en « réseau sensible », comme le sont les conduites de gaz

Situation hydrologique : dans le Gard, un Comité sécheresse se réunit tous les 15 jours depuis mars pour faire le point sur la situation

Partenariat : convention avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) pour la gestion de la zone humide des Paluns à Aramon

Système d'endiguement de la Grand'Combe : le dossier de demande d'autorisation a été déposé auprès des services de l'Etat

Zones humides

Un programme aux enjeux multiples sur la Grande Palun à Aramon



Au cours de l'automne dernier, 20 hectares de prairies ont été semés sur les 33 hectares de terrains acquis par l'EPTB Gardons sur la zone humide des Paluns à Aramon.



Ces travaux de semis, réalisés sur des parcelles agricoles jusque-là en cultures annuelles (céréales, tournesol...), constituent un aboutissement majeur du programme de restauration des prairies humides des Paluns.

La reconstitution de ces vastes espaces ouverts, **riches d'une faune et d'une flore en partie menacée**, est au cœur du plan de gestion porté par l'EPTB Gardons et la mairie d'Aramon. Au-delà de la restauration de zones humides et

de la **diversification agricole**, ce plan de gestion vise à **réduire le risque inondation** en augmentant localement la capacité de stockage des eaux de pluie.

Initié il y a trois ans, le programme d'acquisition de terrains par l'EPTB Gardons sur les Paluns est toujours en cours. Il concerne des bois et des terres agricoles. Les nouvelles parcelles agricoles acquises seront aussi semées en prairie.

Les prairies humides reconstituées seront ensuite entretenues par l'activité agricole (coupe de foin et pâturage).

L'Agenda des Gardons

- 11 mai** Commission Locale de l'Eau (CLE)
- 8 juin** Salon des maires du Gard à Alès : stand de l'EPTB Gardons
- 12 juin** Formation élus et CLE : visite sur la thématique des toxiques
- 22 juin** Assemblée Générale de l'ANEB (Association Nationale des Élus de Bassin)
- 28 juin** Commission Locale de l'Eau (CLE)
- 4 juillet** Réunion du Comité Syndical de l'EPTB Gardons
- 11 juillet** Inauguration du label « Rivière en bon état » décerné au Gardon de Mialet et à la Salandre

Suivez-nous !

Accédez à toutes les infos sur nos actions et les actus du bassin versant :

- **Abonnez-vous à notre page Facebook !**
- **Recevez gratuitement nos bulletins d'information**

Les Brèves des Gardons : 4 pages, 1 parution / an au printemps

Le Journal des Gardons : 8 à 12 pages, 1 parution / an à l'automne

Sur simple demande **par mail** : contact@les-gardons.fr

ou **par téléphone** : 04 66 21 73 77

Les Brèves des Gardons

Bulletin d'information de l'EPTB Gardons • N°1 - Mai 2023

Directeur de publication : Max ROUSTAN

Rédacteurs en chef : Lionel GEORGES et Étienne RETAILLEAU


Maquette : COM'les10doigts

Mise en page : Nathalie VANHERLE

Dépot légal : Mai 2023



EPTB
Gardons
Établissement Public Territorial de Bassin

6, av. Général Leclerc • 30000 Nîmes
04 66 21 73 77 • contact@les-gardons.fr
Suivez-nous aussi sur Facebook 

www.les-gardons.fr